



GRANDS PROJETS, URBANISME

Appel à manifestation d'intérêt : Aménagement de parcours accrobranche

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
AMÉNAGEMENT ET GESTION DE PARCOURS ACCROBRANCHE

Allée de Diane – La Baule-Escoublac

Date limite de candidature : 16 février 2024

Publié le 27 décembre 2023

I - CONTEXTE

La Ville de la Baule-Escoublac possède le site de l'ancien camping du Bois d'Amour situé allée de Diane, d'une superficie d'environ 5 hectares au milieu de la forêt. Le site est classé en zone naturelle au PLU et s'inscrit au cœur de l'enveloppe urbaine entre un secteur résidentiel et la cité scolaire. 95% de la surface est couverte par la protection d'espaces boisés classés (EBC) et est donc inconstructible.

Le site se compose d'une partie destinée à accueillir des résidences mobiles de loisir pour l'hébergement des saisonniers, géré par un opérateur privé et d'un espace forestier.

C'est dans cet espace forestier que La Ville de La Baule-Escoublac souhaite développer son attractivité avec un projet de création d'une base de loisirs type accrobranche.

Il s'agira d'offrir aux usagers du parc de loisirs des activités ludiques et des infrastructures de qualité. C'est ainsi que la ville est disposée à mettre à disposition du prestataire choisi, le site concerné afin qu'il en assure la gestion et l'exploitation, si celui-ci propose en contrepartie un investissement suffisant et cohérent au regard des besoins d'espèces.

II - OBJET

La Ville de la Baule-Escoublac lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une structure de loisirs type accrobranche avec pour objectifs :

- › D'offrir une structure de détente et de loisirs ;

- > Créer une activité ludique et sportive en pleine nature adaptée à tout âge avec différents parcours et niveaux d'accrobranche ;
- > Répondre à une demande croissante d'activité en plein air ;
- > Maintenir le site à l'état naturel et assurer le bon entretien du patrimoine arboré.

Pour ce faire, la Ville de la Baule-Escoublac propose la mise à disposition de l'espace forestier de l'ancien site du camping du Bois d'Amour (délimité en jaune sur le plan ci-dessus) à un prestataire qui aura en charge d'aménager, d'entretenir et de gérer le patrimoine arboré et la structure accrobranche sur le site.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

